



## SOCIÉTÉ

## Le baccalauréat nouvelle formule se précise

CAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

C'EST un baccalauréat revisité que passeront en 2021 les jeunes Français. Sur la feuille de route de la réforme actuellement discutée : la promesse présidentielle d'Emmanuel Macron d'un examen comportant quatre épreuves terminales, le reste relevant du contrôle continu. Une commande qui ne fait pas l'unanimité, mais autour de laquelle se dessine de plus en plus précisément la future maquette du bac. Si la discussion avec Pierre Mathiot, l'universitaire missionné par le ministre de l'Éducation pour mener la concertation, est « ouverte », selon les partenaires sociaux, le cadre, lui, est strict.

Le baccalauréat compterait deux épreuves « universelles », passées au mois de juin : la philosophie et un grand oral interdisciplinaire, à la manière de ce *colloquio* italien qui intéresse tant le ministre Jean-Michel Blanquer. Deux épreuves dites « de spécialité » seraient par ailleurs organisées aux alentours des vacances de printemps. Pourquoi si tôt ? Pour reconquérir ce mois de juin, traditionnellement amputé par la grosse machine du baccalauréat, mais, surtout, pour en communiquer les résultats aux écoles et universités dans lesquelles les candidats auront postulé dans le cadre du dispositif « Parcoursup », le succes-

seur d'APB (Admission Post-Bac). Ces résultats compteraient donc dans l'affectation dans le supérieur. Une petite révolution. Le baccalauréat pourrait alors retrouver du sens. Les universités, qui dans le cadre de la future loi sur l'entrée dans le supérieur – discutée à partir du 12 décembre à l'Assemblée – sont invitées à formuler des « attendus », regarderont ces résultats de près.

Quelles seraient ces matières de spécialité ? « Maths-physique » par exemple pour les lycéens ayant une vraie aptitude pour les sciences (plus peut-être que dans l'actuelle filière S, où s'engage une majorité de bons élèves), mais aussi « histoire-géographie-langues vivantes » pour un candidat à Sciences Po ou encore « maths-économie » pour un élève briguant une prépa HEC. Et pourquoi pas de la biologie et du sport pour un futur candidat à la filière Staps à l'université, si convoitée par les jeunes ? Pour l'heure, le jeu des « majeures » et des « mineures » au menu du futur baccalauréat reste à définir. Mais il semble bien que, dans une telle configuration, les filières générales S, ES et L n'auraient plus lieu d'être. Sans que cela suscite l'émoi du côté des syndicats. Au Snalc, plutôt classé à droite, et à l'Unsa, proche du PS, c'est d'ailleurs d'un œil bienveillant que l'on perçoit la réforme à venir. « Elle rejoint notre projet de lycée de tous les savoirs, comprenant deux majeu-



res, deux mineures et un tronc commun», explique Jean-Rémi Girard, au Snalc. *Nous avons élaboré ce projet en 2014, après avoir constaté l'échec de la réforme du lycée de 2010 de Luc Chatel.* » Cette dernière était alors une version allégée de la réforme écrite par son prédécesseur, Xavier Darcos, qui souhaitait instaurer, précisément, un lycée modulaire... *«La société a mûri sur ces ques-*

### “ Les études montrent que lorsqu'un élève construit son parcours seul les stéréotypes et déterminismes sociaux se renforcent ”

VALÉRIE SIPAHIMALANI (SNES)

tions, explique Stéphane Crochet à l'Unsa. *Il faut préparer nos élèves aux études supérieures et pouvoir mesurer leurs aptitudes, ce qui n'est pas le cas avec l'actuel baccalauréat.* »

Pourtant, au fil des années, les résistances et inquiétudes restent inlassablement les mêmes. Du côté des disciplines, le fait de ne pas figurer parmi les quatre épreuves terminales est perçu comme un coup fatal. *«Ce serait une catastrophe»*, martèle Hubert Tison, le président de l'association des professeurs d'histoire-géographie (APHG), directement visés. Dans cette guerre des disciplines, la

philosophie a visiblement obtenu des garanties puisqu'elle figure, pour le moment, parmi les épreuves terminales.

Quid des matières passées en contrôle continu ? Afin de garantir l'équité entre les établissements, des partiels semestriels, sur le modèle universitaire, pourraient être mis en place, avec un anonymat des copies et des correcteurs d'autres établissements. Le projet du gouvernement va-t-il passer comme une lettre à la poste ?

*«Le cadre de négociation que nous propose le ministère est trop contraint. Il est trop étroit»*, lance Valérie Sipahimalani, au Snes, le syndicat majoritaire du secondaire. Ce baccalauréat fait de «majeures» et de «mineures», inspiré du modèle anglo-saxon, est un modèle à prendre avec des pincettes, estime-t-elle. *«Les études montrent que lorsqu'un élève construit son parcours seul, les déterminismes sociaux et les stéréotypes sociaux se renforcent»*, précise-t-elle. De fait, dans le «A-level» britannique - l'équivalent du bac -, les matières les plus choisies sont les maths et les sciences, et les langues vivantes sont deux fois plus populaires chez les filles.

En janvier prochain, Pierre Mathiot rendra son rapport. Le ministre dévoilera ensuite son projet. Car, dès la rentrée prochaine, la réforme du lycée s'appliquera en classe de seconde, puis, les années suivantes, en première et en terminale. ■